

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Septembre 1997

Québec, le 9 septembre 1997

Monsieur Pierre Harrison
Directeur des études
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
30, boul. du Séminaire, C.P. 1018
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 7B1

**Objet : Suivi apporté au rapport d'évaluation du programme *Informatique*
conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC)
Lettre du 28 mai 1997**

Monsieur le Directeur,

La Commission a pris connaissance, lors de sa réunion du 4 septembre 1997, des mesures prises par le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu pour donner suite au rapport d'évaluation du programme *Informatique* conduisant à un diplôme d'études collégiales (DEC).

Dans son rapport d'évaluation, la Commission avait été à même d'apprécier la qualité de la mise en oeuvre du programme offert par le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. Elle considérait toutefois que certains points, liés plus particulièrement aux ressources humaines et matérielles consacrées au programme, pouvaient être améliorés. Dans cet esprit, la Commission avait formulé au Cégep une recommandation en vue de bonifier le programme.

Les actions entreprises par le Cégep pour s'assurer que le support technique offert au programme soit adéquat répondent aux attentes de la Commission. Ainsi, l'engagement de ressources humaines additionnelles lors des périodes de mise à jour des laboratoires de même que le remplacement et l'ajout d'appareils plus performants ont permis de répondre aux attentes et aux besoins tant des élèves que des professeurs.

En ce qui concerne les suggestions formulées au Collège, la Commission constate avec satisfaction que ce dernier a donné suite à la plupart d'entre elles, notamment en ce qui concerne l'implantation de l'approche programme, l'harmonisation des mesures d'aide destinées aux étudiants, l'ajout de postes de travail dans le cadre de certains cours, le

perfectionnement des professeurs. La Commission estime que les améliorations apportées par le Cégep à la mise en oeuvre du programme *Informatique* conduisant au diplôme d'études collégiales répondent à ses attentes au regard de la recommandation et des suggestions qu'elle lui avait formulées.

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer